



Centrale des syndicats
du Québec



Pour diffusion le 15 mars à 6 h
Rediffusion le 15 mars à 8 h 30

Communiqué de presse

Qualité de l'air dans les écoles

La CSQ exige un portrait complet de la situation et un plan d'action

Montréal, le 15 mars 2021. – Représentant près de 120 000 membres issus du personnel enseignant, de soutien ou professionnel des réseaux scolaires public et privé, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et l'ensemble de ses fédérations du réseau scolaire, soit la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ), la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) et la Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP-CSQ), accompagnées de l'Association provinciale des enseignantes et des enseignants du Québec (APEQ-QPAT), invitent le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, à faire preuve de transparence et à dévoiler dès maintenant les résultats de l'ensemble des tests de qualité de l'air réalisés dans les établissements, et à faire part du plan d'action qu'il entend déployer pour corriger la situation.

Une question de transparence

Alors que les centres de services scolaires et les établissements privés avaient jusqu'au 15 mars pour transmettre au ministère de l'Éducation les résultats de leurs tests de qualité de l'air réalisés au cours des dernières semaines, la CSQ et ses fédérations appellent le gouvernement à rendre public, dès aujourd'hui, l'ensemble des données, par souci de transparence. « Le niveau de la qualité de l'air des écoles doit être accessible au grand public parce que cela concerne tout le monde. Il est inconcevable que les élèves ainsi que les équipes-écoles soient tenus dans l'ignorance totale du niveau de qualité de l'air dans lequel ils baignent quotidiennement. C'est non seulement un enjeu de santé et de sécurité au travail, mais, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 où l'on connaît une recrudescence des cas à cause des variants, c'est une question de santé publique. Le gouvernement dit être transparent quant aux données liées à la COVID-19; peut-il l'être sur la qualité de l'air dans les écoles? », demandent les porte-parole des organisations.

Un plan d'action sans tarder

La CSQ et ses fédérations du réseau scolaire s'attendent aujourd'hui à ce que le ministère de l'Éducation dévoile un plan d'action qui déploiera dès cette semaine des mesures correctives dans les établissements où des tests de qualité de l'air n'auraient pas été conformes. Les organisations syndicales soutiennent que les recommandations du groupe d'experts concernant la ventilation et la transmission de la COVID-19 en milieu scolaire et en milieu de soins, dévoilées le 8 janvier dernier, fournissent déjà une quantité importante de solutions à mettre en place dans les établissements fautifs. Sans l'application de mesures correctives, la centrale syndicale exige la fermeture immédiate des locaux non ventilés ne comportant pas de fenêtres, notamment les petits locaux de rencontres. Dans le cas où des solutions de rechange sécuritaires ne sont pas établies, la CSQ demande que le télétravail soit obligatoire dans ces situations.

Un nouvel appel à protéger les travailleuses enceintes

Compte tenu des risques de complication à la naissance pour les femmes enceintes ayant contracté la COVID-19, la CSQ continue de revendiquer l'application du principe de précaution pour ces dernières et demande leur retrait préventif des milieux de travail. À l'heure actuelle, bon nombre de travailleuses enceintes sont maintenues dans leurs fonctions, emmurées dans des plexiglas. La Centrale rappelle que cela fait maintenant presque une année que ses appels à protéger les travailleuses enceintes restent lettre morte auprès du gouvernement, et ce, malgré la publication d'études confirmant les risques. L'Ontario reconnaît d'ailleurs le risque de complications et offre notamment aux femmes enceintes la possibilité de se faire vacciner en priorité. Au Québec, malgré le fait que l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ait qualifié les femmes enceintes de « personnes vulnérables » dès le début de la pandémie, le gouvernement du Québec n'a pas encore statué quant à leur place dans l'échelle de priorité de la campagne de vaccination. Dans le contexte de l'incertitude entourant la qualité de l'air dans les écoles, et en considération du risque de propagation accru du virus avec l'arrivée des variants, il apparaît donc nécessaire que les femmes soit retirées sans délai de façon préventive.

Citations

« Nous appelons le ministère de l'Éducation à rendre public, dès aujourd'hui, l'ensemble des tests de qualité de l'air réalisés au cours des dernières semaines et à dévoiler le plan d'action qu'il entend déployer pour corriger les établissements non conformes. Cela fait des années que le problème traîne, et il aura fallu une crise d'une ampleur inédite pour mettre en lumière la situation. Le personnel attend des résultats. » – Sonia Ethier, présidente de la CSQ

« Afin de ne courir aucun risque avec la santé et la sécurité des travailleuses enceintes, surtout dans le contexte de l'arrivée des variants, le gouvernement devrait leur offrir le vaccin en priorité ou bien s'assurer de les retirer préventivement des milieux de travail. C'est le principe de précaution et le souci réel de la santé des gens qui devraient guider le gouvernement dans ses décisions. Il n'y a tout simplement pas de chances à prendre avec les femmes enceintes et les enfants à naître. » – Josée Scalabrini, présidente de la FSE, et Heidi Yetman, présidente de l'APEQ-QPAT)

« 70% du personnel de soutien scolaire occupe un emploi précaire. Pour régler le problème de pénurie de main-d'œuvre, il faut offrir des emplois à temps complet. Les membres que nous

représentons ont les compétences et les connaissances pour rendre conformes aux normes de qualité de l'air dans les écoles les établissements qui ne le sont pas. Il est donc nécessaire de les solliciter et d'éviter la sous-traitance! » – Éric Pronovost, président de la FPSS-CSQ

« La qualité de l'air dans les écoles est un enjeu qui ne devrait plus être un sujet à ce stade-ci de la pandémie. Pourtant, les réponses se font toujours attendre. Par ailleurs, les professionnelles et les professionnels de l'éducation ignorent toujours le moment où leurs bureaux seront finalement examinés. On se rappelle que plusieurs écoles sont vétustes, et les bureaux sont parfois minuscules et souvent sans fenêtres. Plusieurs ont l'impression d'avoir été oubliés. » – Jacques Landry, président FPPE-CSQ

« Nous sommes abasourdis que les obligations de test de la qualité de l'air imposées au public ne soient pas les mêmes qu'au privé. Déjà que la méthodologie est discutable, ajoutons à cela cette incohérence entre les réseaux! Aux yeux du ministre, la santé du personnel et des élèves des établissements privés vaut-elle moins? Nous nous attendons qu'il garantisse la santé de chaque élève et de chaque personnel de l'éducation. » – Stéphane Lapointe, président de la FPEP-CSQ

– 30 –

Renseignements

Sébastien Marcil
Attaché de presse de la CSQ
Cellulaire : 438 356-4545